ÉCONOMIE

Normandie : se loger autrement c'est possible avec les maisons du futur

Patricia LIONNET , Marie Zinck | Publié 25/08/2018 22:30 | Mise à jour 25/08/2018 22:30

Pierre Moron emménage près de Fécamp ce week-end avec sa famille dans cette maison de 6m de hauteur, en bois, dite « passive ». (photo Quentin Déhais)

Publicité

POELE OLIGER TRI-AIR
Fabricant Poêles A Bois
Depuis 1970
DEMANDEZ LE CATALOGUE

EN DIRECT

NORMANDIE L'ESSENTIEL SPORTS

- Festival du cerf-volant à Dieppe : des trains à 10 € au départ de toutes les gares normandes
  il y a 25 minutes
- Honfleur : deux jours de visites et d'animations autour du patrimoine
  il y a 1 heure
- Prison ferme requise contre deux passeurs interpellés sur l'A28, près de Rouen
  il y a 1 heure
- VIDÉO. Le conseiller régional de Normandie,

Par ici l'utopie (8/8). Dans le prolongement du revival soixante-huitard de 2018, « Par ici l'utopie » part à la rencontre cet été de ceux qui tentent, à leur mesure, de changer la vie en explorant d'autres pistes. Aujourd'hui, se loger autrement.

C'est pour ce week-end ! Emmanuelle, Pierre Moron et leurs trois enfants emménagent dans leur maison contemporaine, située au calme et au centre du village de **Senneville-sur-Fécamp.** Une demeure de 107 m² avec quatre chambres. Tout en bois et sans chauffage, cette maison 100 % française, montée en huit mois, exposée plein sud, est construite pour une basse consommation grâce à l'utilisation de l'apport de chaleur dite « passive ». Pas de panneaux solaires pour l'instant. L'ossature bois, avec des murs à la résistance supérieure au parpaing et à la brique, avec une double isolation intérieure et extérieure, apporte performance, réduction énergétique et confort.

« *Nous avons vraiment hâte de nous installer dans cette maison innovante qui correspond à nos attentes. Nous voulions une technologie simple et respecter la planète* », affirme, cette semaine, l'heureux propriétaire qui a déboursé 230 000 € pour cette maison en avance sur la future réglementation thermique (RT) de 2020. Pour se chauffer, la famille utilisera uniquement un poêle à bois à granules qui diffusera dans l'ensemble de la maison, chaude l'hiver et fraîche l'été. Avec une facture de chauffage ridicule. « *Il faut compter entre 200 et 250 € à l'année. C'est quatre fois moins que pour une maison traditionnelle* », remarque Éric Lecallard, responsable de projets qui a créé en Seine-Maritime l'antenne de Natilia, réseau de constructeurs de maisons à ossature bois (une dizaine en cours dans la région depuis un an). Assis parmi les premiers cartons de déménagement, dans une atmosphère phonique ouatée, Pierre Moron constate « *le côté agréable* » de cette maison technologique aux composants complexes et facile à vivre en même temps. Un organisme indépendant viendra contrôler prochainement la performance énergétique de cette maison du futur.

Aux Essarts, à **Grand-Couronne**, à l'angle d'un lotissement paisible, une maison livrée fin 2018 à l'apparence également contemporaine arrive, elle, au bout de sa construction. Une bâtisse expérimentale de 103 m² aux atouts innovants. Initiée par la société Extraco, constructeur de maisons individuelles (311 chantiers ouverts en 2017), cette maison résulte d'un appel à projets, lancé en 2016 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). L'objectif ? Se préparer au mieux aux normes de 2020 en construisant 25 maisons à énergie positive dans chaque ancienne région de France. *« Pour cette maison expérimentale, on propose des prototypes innovants et on s'assure de chercher des produits au plus près, pour faire fonctionner l'économie locale »*, relève Julien Dugnol, responsable développement d'Amex, filiale d'Extraco. L'innovation de cette maison témoin, plein sud, commence sur la partie principale de la toiture avec les tuiles photovoltaïques, qui *« produisent en partie de l'eau chaude »*, commente Stanislas Poupon, responsable achats à Extraco. Côté intérieur *« un triple vitrage intelligent, ce qui permet de faire entrer la chaleur et la lumière en hiver et les bloquer en été »*. Aux murs, un parpaing en ciment local mélangé avec des copeaux de bois issus de palettes usagées, elles aussi locales. *« Il est plus isolant et quatre fois plus performant qu'un parpaing classique. »* Les cloisons seront également recouvertes d'un matériau absorbant et dépolluant. Autre particularité : la maison n'a aucun chauffage, car les pièces seront chauffées par air filtré.

À l'extérieur, une eau de pluie récupérée dans une cuve, pour les toilettes ou encore l'arrosage. À cela s'ajoute une hyperconnectivité : alarme, pilotage du chauffage, de la production d'eau chaude et des volets roulants via une application spécialement développée pour les smartphones. *« Tout simplement une maison du XXIe siècle, connectée, avec moins de carbone, construite avec des produits locaux, qui respecte la santé des habitants*, résume Julien Dugnol. *La personne qui achètera cette maison sera prévenue, il ne sera pas possible de trouver une pièce défaillante dans le commerce, puisqu'aucune d'entre elles n'est pour le moment commercialisée. Nous aurons besoin d'un vrai retour d'expérience et du ressenti de l'habitant, ce qui est nouveau dans la norme RT2020. »* Les végétaux aussi seront soumis à ce test quotidien, afin de voir leur évolution à l'intérieur de l'habitat. Cette maison s'adressera à terme au grand public et a pour objectif de devenir, à l'avenir, la règle de construction pour tous. La famille Moron a, elle, déjà anticipé.

Un livre

Construire une maison à énergie positive : un manuel de 224 pages, véritable outil d'aide à la décision. Cet ouvrage présente ce qu'est une maison à zéro énergie nette : production de chaleur et d'électricité par des panneaux photovoltaïques, chauffage et eau chaude sanitaire par pompes à chaleur, réduction des besoins par une construction à ossature bois et une isolation en liège. Ce livre signé Alain Ricaud, gérant de la société Cythelia, qui a eu l'idée en 2004 de la maison ZEN (zéro énergie nette) propose en plus un

Claude Taleb, réagit à la démission de Nicolas Hulot

il y a 4 heures

PLUS DE NEWS

Suivez-nous

Publicité

L'ACTUALITÉ NORMANDE
EN CONTINU

ABONNEMENT À PARTIR DE
1€
JE DÉCOUVRE

Manque de temps ?

Recevez chaque matin le débrief complet de l'information

La Newsactu
La Newsport
EcoNormandie la quotidienne

Entrez votre email OK

Le Top

Le plus vu

1 Circulation à Rouen, un couple menacé d'expulsion et du soleil en Normandie : les infos et la météo du jour
L'actu du jour

2 Une femme se jette du 4ème étage d'un immeuble à Dieppe
Normandie

3 Eure : un couple de retraités sauvés d'un incendie grâce à la

large choix d'options énergétiques permettant au lecteur de faire un choix judicieux, en connaissance de cause. À commander, éditeur Dunod, premier prix : 16,99 €.

Des sites Internet

« La réglementation thermique de 2012 était focalisée sur l'énergétique. Celle de 2020 est beaucoup plus dans une démarche carbone et de réduction de gaz à effet de serre », explique Julien Dugnol, responsable développement d'Amex, filiale d'Extraco. Le site (un peu sévère mais bourré d'infos), rt-2020.com, permet de réaliser une étude thermique liée à la réglementation de 2012, même si celle de 2020 est déjà dans la tête de tous les spécialistes.

Il est indiqué qu'une étude menée par l'Ademe en 2012 montre que pour la centaine de réalisations à énergie positive en France (65 % dans le tertiaire, 29 % en pavillons individuels et 6 % en logements collectifs) la consommation est d'environ 50 kWh/m2/an, performance qui peut encore être améliorée, rendant l'objectif 2020 de 3X20 possible, par la généralisation d'un éclairage à détection et des Leds.

Des vidéos

De nombreuses vidéos sur le net (via YouTube) permettent d'entrer chez des particuliers qui présentent leur maison à énergie positive (taper par exemple « écoÉnergie initiative, la maison autosuffisante énergétiquement »). En tapant « Natilia, 1ère maison à énergie positive », il est possible de découvrir en 1'32 les étapes de la phase 2 de la construction de la première maison à énergie positive de ce spécialiste.

Nos dernières vidéos : Claude Taleb réagit à la démission de Nicolas Hulot

0 commentaires Trier par **Les plus récents**

Ajouter un commentaire...

plugin Commentaires Facebook

dalle en béton de leur habitation

Faits Divers Campigny

Le Vote

L'ouverture des commerces le dimanche est à nouveau en débat : y êtes-vous favorable ?

Oui

Non

Voir les résultats

Je Vote

Publicité

Tweets de @paris_normandie

paris_normandie
@paris_normandie

Prison ferme requise contre deux passeurs interpellés sur l'A28, près de Rouen paris-normandie.fr/actualites/fai…

Prison ferme requise contre deux passe…
Le parquet de Dieppe a requis, mardi 28 ao…
paris-normandie.fr

12 s

paris_normandie
@paris_normandie

Avant/après : redécouvrez #Louviers comme vous ne l'avez jamais vue... en GIFs ! ➡️ bit.ly/2wuk9nZ #Patrimoine #Normandie

Intégrer Voir sur Twitter